

1766 : Etat estimatif des maisons...

« ...et autres édifices à démolir dans la traversée de Muzillac pour rendre le passage commode aux voitures. »

1767 : Les propriétaires se soumettent aux travaux de démolition.

« Nous René Boulio et Petronille Barbé mari et femme déclarons nous soumettre à la démolition de notre maison et dépendances situées au boulgar de la rue du four de Muzillac paroisse de Bourg Paul pour le passage du grand chemin à l'entrée de la ville du dit Muzillac du costé de Vannes moiennant que les matériaux de la dite démolition nous soient laissés comme nous appartenans et que nous soions avertis un an auparavant la dite démolition pour nous pourvoir d'une autre maison parceque la Province nous accorde une somme de sept cents livres pour dedomagement et que dans le terrain contigu de la dite maison joignant le grand chemin vers le nord il nous sera permis de bâtir une autre maison et ne sachant signer nous avons requis de signer pour nous louise Boulio notre fille et seule heritiere et Gildas Eyot son mari du dit Muzillac qui ont pour nous signé le présent aux dites conditions ce jour du 17 du couran. Signatures : Gildas Eyot Louise Boulio ».

« Nous Soussignés françoise Le Chenne V. Le Bert mère tutrice de cinq enfants nous soumetont à abbatre une grande partie de notre maison scise Rue St Julien du coté du midy sur la grande route de Vannes à Nantes connue depuis long tems pour l'auberge des Trois Marchands... à Muzillac le 16 février 1767. françoise le chesne ve lebert ».

26 juillet 1770 : au sujet de la chapelle de Penesclus

« En suivant le dernier projet, il est nécessaire de démolir la maison au dessous de la Chapelle de Penesclus coté au plan 54. Laquelle est estimée en proportion de la rente quelle produit -1080. Il est en outre nécessaire d'abbattre la Chapelle ainsi qu'il est expliqué au devis pour laquelle MM les commissaires traiteront avec le Bureau du Collège de qui elle dépend. A Vannes le 26 juillet 1770 Signé Detaille ».

5 juin 1773 : devis des ouvrages projetés et estimatifs des maisons à démolir ainsi que la chapelle.

1780-1781 : travaux sur le pont de Penesclus « menaçant une ruine très prochaine ».

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine C 4785, plan du « bourg de Muzillac y joints le projet d'alignement par le rue de Penesclus ainsi que les deux projets de passage par le dit bourg ».

